

ABONNEMENT

SAUMUR	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
POSTE	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 6 JUILLET

LES VRAIS COUPABLES

L'affaire du quartier Latin a changé de face. C'est une insurrection.

Petite cause, résultats désastreux.

La répression a été atroce. Elle a été faite dans des conditions inouïes, avec une lâcheté féroce, les charges ayant lieu contre une foule enveloppée et à laquelle on avait enlevé d'avance la faculté de fuir.

Il y a des épisodes abominables. Les agents se sont rués, à l'Hôtel-Dieu, sur les internes en tablier qui recevaient les blessés et, pour les assommer, les ont poursuivis jusque dans la salle de consultation. Le pharmacien en chef, professeur à la Faculté, s'interpose : on le prend à la gorge.

Et les rues sont ensanglantées. On ramassait au point du jour des cadavres la tête fendue, le ventre ouvert. La police a tué des femmes, des enfants ; les agents guettaient le moment favorable, cachés derrière les municipaux à cheval, se précipitaient sur la foule, frappant et sabrant, puis se réfugiaient sous la protection des cavaliers pour recommencer un peu plus loin.

Les ouvriers, les socialistes s'en mêlent ; il n'y a plus de raison pour que cela finisse.

Samedi, lundi, mardi, voici trois journées hideuses, et la dernière a pris des proportions démesurées.

Toute la responsabilité retombe sur le gouvernement incapable qui a provoqué de tels désordres.

Il ne suffit pas de prendre des mesures de répression pour savoir gouverner ; il faut prévoir.

Et surtout il faut ne pas exaspérer l'opinion. Lundi, le gouvernement trompe les manifes-

tants en leur laissant faire une promesse qu'il n'a pas tenue.

Mardi, le sang coule à flots.

Il ne s'agit pas du respect de la loi en cette trois fois sinistre aventure.

Il s'agit de comprendre que les hommes qui nous gouvernent ne savent pas le premier mot de leur métier.

La démission du préfet de police qui aurait dû être publiée dès lundi est devenue insuffisante, et c'est la démission du cabinet tout entier qui s'impose aujourd'hui.

CONSEIL DES MINISTRES

M. Carnot est resté à Paris hier pour présider un conseil des ministres qui a eu lieu le soir et a dû être agité, car les ministres sont divisés au sujet des événements.

Une partie des collègues de M. Dupuy lui sont hostiles et, s'il ne se retire pas, parlent de démissionner.

Le président du Conseil, appuyé par ceux qui partagent sa manière de voir, déclara que le devoir de tous les ministres est de rester à leur poste. Tant qu'il n'a eu affaire qu'aux étudiants, il a cru devoir « user de modération » ; mais aujourd'hui qu'on a affaire aux socialistes, aux grévistes, et à des hommes dangereux, il est résolu à ne pas transiger.

En ce qui concerne la Bourse du travail, M. Dupuy ne modifiera aucune de ses décisions et n'admettra aucun arrangement.

Les troubles à Paris

SUR LA RIVE GAUCHE

De nouveaux désordres se sont produits hier matin.

Des tramways sont arrêtés.

Les agents arrivent et chargent, mais avec moins de brutalité que la veille. Il est vrai que

ce ne sont pas les brigades centrales, mais les agents de l'arrondissement.

A deux heures, des patrouilles de gardes municipaux à cheval sillonnent les boulevards.

Plusieurs centaines d'agents sont massés à l'intersection de ces boulevards, ainsi qu'à la tête des deux points qui donnent accès sur le boulevard du Palais.

Foule considérable sur le boulevard Saint-Michel. Beaucoup de figures patibulaires. Les manifestations pourraient bien se renouveler dans la soirée.

A LA BOURSE DU TRAVAIL

Hier, dix membres de la Commission exécutive de la Bourse du travail ont reçu assignation à comparaître devant M. Couturier, juge d'instruction. A 4 heures, quelques centaines d'ouvriers sont massés devant la Bourse. Des agents et des pelotons de gardes républicains stationnent dans les rues adjacentes.

Les membres de la Commission exécutive ont affirmé devant le juge d'instruction que, si leurs écrits avaient dépassé leur pensée, ils n'avaient pas entendu faire appel à la résistance.

PLACE BRAUVAU

Les députés de Paris et les délégués du Conseil municipal sont allés au ministère de l'intérieur. Ils ont exposé à M. Dupuy que la retraite du préfet de police ramènerait le calme et qu'il y avait lieu de pourvoir à son remplacement.

Le président du Conseil a déclaré que le gouvernement avait pris ses résolutions, et qu'il était impossible de donner satisfaction au vœu des délégués au sujet du remplacement de Lozé.

LES TROUPES APPELÉES

De Melun, Compiègne, Fontainebleau, etc., la cavalerie a reçu l'ordre de venir à Paris et 4,000 cavaliers sont réunis dans la Galerie des Machines, au Champ de Mars.

La garnison de Paris — infanterie et cavalerie — est campée dans l'intérieur des édifices publics.

La caserne de la Cité, la préfecture, sont transformées en un vaste camp. Toute la garde à cheval est là, les chevaux sellés, prêts à partir. Toutes les brigades centrales sont sur pied.

Hier, à midi, une forte escouade d'agents a barré le Pont-au-Change, laissant passer les omnibus et tramways revenant de la rive gauche, mais ne laissant plus ceux arrivant de la rive droite franchir le pont.

Les omnibus sont obligés de s'arrêter au Châtelet, où il y a bientôt encombrement.

LA VICTIME

Le corps de M. Nuger a été transporté à trois heures, hier matin, escorté d'un escadron de la garde républicaine, à la gare de Villeneuve-Saint-Georges.

LES AGENTS BLESSÉS

On annonce que 42 agents et 16 gardes municipaux ont été blessés avant-hier, mais aucun grièvement.

Le nombre des civils blessés est très considérable ; il n'est pas exactement connu.

UN AGENT ASSASSINÉ

On a retiré de la Seine au Pont-Royal le cadavre d'un agent. Le corps était couvert de blessures.

UN RÉDACTEUR AU POSTE

M. Lucien Amigot, rédacteur de la *France*, a passé la nuit au poste.

UN POÈTE DISPARU

Le poète Chanavier, président de l'association des étudiants, est introuvable. On ne sait s'il a été arrêté ou s'il est mort.

UN AGENT ARRÊTÉ

L'agent Berdelot qui avait disparu après l'affaire du café d'Harcourt, a été arrêté. Il avait donné sa démission, parce que le service était

35 Feuilleton de l'Echo Saumurois

LE SECRET DE DANIEL

Par JULES DE GASTYNE

DEUXIÈME PARTIE

(Suite)

Le long du chemin, un peu calmé par la bise qui fouettait son cerveau en feu, il mûrit son plan. Il en combina tous les détails, et il avait sans doute trouvé bien des espérances de réussite, car il avait l'air très satisfait, quand il mit pied à terre devant la maison indiquée.

Il sortit de sa poche une pièce de cinq francs qu'il tendit au cocher.

Celui-ci jeta vivement ses couvertures pour fouiller à sa poche et rendre la monnaie.

Le client fit un geste dédaigneux.

— C'est inutile, gardez !

L'automédon eut un petit frisson de plaisir, mais, pour passer son émotion, il fouetta sa bête à tour de bras et disparut.

André tira le cordon de la sonnette.

En passant devant la loge, il demanda :

— Madame est-elle chez elle ?

— Oui, monsieur.

Il grimpa lestement l'escalier, un escalier large, éclairé par des statues formant candélabres, couvert d'un tapis épais et égayé de quelques plantes grasses, de vastes pots de majolique.

Arrivé au premier étage, il tira une petite clef de sa poche, ouvrit la porte et déposa dans l'antichambre son pardessus et son chapeau. Il était chez lui. Au bruit, une servante, la femme de chambre, était accourue.

Elle resta en arrêt, surprise.

— Monsieur.

Il demanda :

— Ta maîtresse est là ?

— Oui, monsieur, dans le salon.

Et la domestique disparut par la porte de la salle à manger, pendant qu'il ouvrait celle du salon.

A sa vue, une jeune femme très belle, la tête surchargée d'un faix de cheveux fauves, se leva à demi d'un canapé sur lequel elle était étendue et où elle lisait.

De stupeur elle laissa tomber son livre.

Elle était vêtue d'une ample robe de chambre blanche, sur laquelle courait un fouillis de

rubans et de dentelles, qui faisait ressortir l'éclat de son teint, très clair, la vivacité de ses lèvres fraîchement carminées.

— C'est toi ?

— C'est moi !

— A cette heure ! Je te croyais au Vaudeville.

— J'en viens.

— Pourquoi n'y es-tu pas resté ?

— La pièce m'ennuyait.

— Le *Procès Vauradieux* ?

— Oui.

— Moi j'ai ri à me tordre la dernière fois que je l'ai vu.

— Ça prouve que nous n'étions pas dans les mêmes dispositions d'esprit.

Elle leva les yeux sur lui.

— C'est vrai, mon pauvre chat, tu as l'air tout décontenancé. Que t'est-il donc arrivé ? Raconte-moi ça.

Elle avait avancé devant elle un siège bas sur lequel il vint s'asseoir.

— Tu as eu quelque chagrin ?

Il ne répondit pas. Il paraissait gêné.

Ce qu'il avait à dire lui coûtait et il ne trouvait pas le joint pour entamer la conversation.

Pour se donner une contenance, il prit la main de Georgette, — c'était le nom de la jeune femme, — et il la couvrait de baisers.

Puis il lui fit des compliments. Il la trouvait tous les jours embellie, avec des lueurs douces du firmament dans ses grands yeux bleus, son épaisse toison rousse qui la couronnait comme d'un diadème ardent.

Elle le considérait, très étonnée, peu habituée à de pareilles tendresses de sa part. Mais elle était flattée néanmoins et se laissait caresser et embrasser avec un sentiment de volupté par ce grand monsieur sec, qui était d'ordinaire, près d'elle, réservé et froid comme un glaçon.

Elle ne put s'empêcher d'exprimer la stupéfaction que cela lui causait.

— Tu as bien diné, mon loulou !

— Pourquoi ?

— Parce que tu es tout chose ce soir.

Il lui prit de nouveau la main, l'attira à lui.

— Ecoute-moi, Georgette.

— Je suis tout oreilles, comme on dit.

— Je vais te demander ce soir la plus grande preuve d'amour et de confiance qu'un homme puisse réclamer d'une femme.

trop dur, puis avait disparu. Il a été retrouvé. On pense que c'est lui qui a jeté à la tête de Nuger le porte-allumettes.

LES CONDAMNATIONS

Les étudiants arrêtés ont comparu hier. Ils ont été condamnés à la prison, de dix à vingt jours.

LES ARRESTATIONS

Il y a eu cent vingt arrestations dont neuf femmes.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 5 juillet

M. Dreyfus voulait interpellier le président du conseil.

Mais le ministre qui avait ajourné le député à six heures du soir, n'est point venu au Palais-Bourbon.

C'est précisément à six heures que les assemblées ont recommencé au quartier Latin.

M. Dreyfus voulait demander comment la démission de M. Lozé, certifiée par plusieurs membres du cabinet le lundi, était démentie le mardi.

L'INTERPELLATION AJOURNÉE

M. Dupuy a demandé l'ajournement des interpellations « jusqu'au complet rétablissement de l'ordre ».

MM. Naquet, Dreyfus, Baudry-d'Asson et Pelletan combattent l'ajournement.

M. Yves Guyot soutient le président du conseil.

M. Dupuy. — Messieurs, je vous le répète, le gouvernement sollicitera de lui-même la discussion dès que l'opération sera terminée. (Rires ironiques.) Il en faudrait davantage que vos rires, messieurs, pour troubler le gouvernement. (Nouvelles exclamations.)

Revenu à sa place, M. Dupuy demande la fixation de l'interpellation à lundi.

Cette date est adoptée.

La Chambre a continué la discussion du budget.

ECHOS DU PANAMA

La minorité honnête de la Commission d'enquête publie une protestation très énergique contre les conclusions du rapport malhonnête rédigé par Vallé, protecteur des chéquards.

A BERLIN

L'Empereur, en qualité de roi de Prusse, a signé l'ordonnance royale qui interdit l'exportation du foin, de l'avoine et de la paille.

Le Reichstag a élu président M. Levetzow.

76 députés ont fondé un groupe agricole.

Le centre catholique réclame seul le renvoi de la loi militaire à la commission.

Les autres partis et le gouvernement demandent qu'on procède rapidement aux trois lectures en séance plénière.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 5 juillet 1893.

A l'ouverture de la Bourse, la spéculation se montre indécise; les événements d'hier soir au quartier Latin provoquent quelques ventes qui sont d'ailleurs assez facilement absorbées et la clôture se fait au même cours que la veille: 3 0/0, 97.50; 4 1/2, 106.70.

Les offres ont cessé momentanément sur l'Italien et l'Extérieure, mais on doit s'attendre à ce qu'elles réapparaissent bientôt, la situation financière de ces deux pays étant des plus critiques.

La Banque de France se tient à 3,890.

L'action du Crédit Foncier oscille entre 980 et 977.50; on constate des achats suivis sur les obligations.

Le Comptoir National d'Escompte est à 483.75. La création de succursales en province après l'établissement d'un certain nombre de bureaux de quartier dans Paris, montre que cet établissement poursuit avec énergie le développement de ses opérations.

Le Crédit Lyonnais est à 761.25.

La Société Générale cote 467.50.

L'obligation 3 0/0 des Immeubles de France s'inscrit à 383, le 4 0/0 fait 484.

On recherche activement l'action de la Société Ariégeoise de l'Electricité, mais comme le titre est bien classé, il devient difficile de se le procurer. Cependant, M. Lamarche, banquier, rue Favart, détient encore un petit nombre de titres qu'il met à la disposition de la clientèle au prix de 500 fr.

La Part des Soufres Romains, coupon de 7.50 à détacher le 43 juillet, a des transactions à 190 fr.

L'obligation des Chemins Economiques est à 417 fr.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 6 JUILLET

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h		+ 15°
Ce matin, à 8 h.		+ 18°
Midi,	754 ^{m/m}	+ 25°
Hausse	1 ^{m/m}	
Baisse	1 ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 10°

CUISINE ÉLECTORALE

M. Allain-Targé s'est promené ces jours-ci à Fontevault, accompagné de M. G... et d'un employé de la Maison Centrale.

Juge de paix par ci, employé de prison par là, les fonctionnaires ont donc reçu des instructions pour faire de la candidature officielle.

La pluie

La pluie est enfin tombée hier soir, malheureusement pas en assez grande quantité, et le baromètre n'accuse pas qu'il doive nous en arriver d'autre.

La température s'est cependant un peu ra-

fraîchie depuis hier. Des orages ont passé non loin de nous.

Ce matin, le temps était nuageux, mais le baromètre se tient toujours élevé.

SQUARE DU THÉÂTRE

HARMONIE SAUMUROISE

Concert du JEUDI 6 juillet 1893, à 8 heures 1/2 du soir

Programme

1. *Chant Namurois*, allegro militaire..... BAUDONK.
 2. *Ouverture fantastique*..... GOVAERT.
(1^{re} audition à Saumur.)
 3. *Ah! vous dirai-je, maman!*
air varié pour piston..... REYNAULD.
 4. *Palmes et Couronnes*, fantaisie..... MAILLOCHAUD.
 5. *Les Courriers*, polka..... LAUNAY.
- Le Président, Le Chef de musique,
G. DE GRANDMAISON. V. GOUBEAULT.

Le temps qu'il fera

Voici, d'après Mathieu de la Drôme, la physiologie probable du temps, pendant le mois de juillet:

Très orageux du 1^{er} au 20; alternativement pluvieux et venteux du 20 au 31. Variations de température brusques et assez fréquentes.

Rixe aux Rosters

Le sieur Faucher, marchand de grains, a failli être écharpé par les frères Huchet, l'un cultivateur à Villebernier, l'autre à Saint-Lambert-des-Levés. Il a pu se sauver grâce à l'intervention du patron de l'hôtel Bouvier, où la scène a commencé, par suite du refus de Faucher de trinquer avec les frères Huchet.

Votes de fait graves

Dimanche, aux Verchers, le jeune Dazay, âgé de quatre ans, a reçu du fils Girard, âgé de quatorze ans, une poignée de chaux en pleine figure.

Le docteur Lionet, de Doué, craint pour sa vue.

Girard est un mauvais sujet, la plaie du village, et son père n'exerce sur lui aucune surveillance.

Espérons que le tribunal lui trouvera une place où on le surveillera.

Vol d'un bateau

On a volé à M. Guényveau, propriétaire à Montreuil-Bellay, un bateau estimé 25 francs.

Plusieurs jeunes gens qui s'en étaient servis quelques jours auparavant ont prouvé qu'ils l'avaient remis en place et étaient étrangers à cette disparition.

Une blague

Au mois de mai, à la foire de Lernay, le jeune Jarry, boulanger, de Fontevault, âgé de 18 ans, offrit une tournée de tabac à l'aimable société. Chacun s'empressa de confectionner une cigarette avec du *tabac étranger*, mais un indiscret retint le contenant et la blague ne re-

vint point de sa tournée aux mains de son propriétaire qui la trouva mauvaise.

Dimanche dernier, ayant cru reconnaître son bien entre les mains d'un des frères Bouterreau, il le lui réclama dans la soirée. Celui-ci, pour toute réponse, le *passa à tabac*.

Trouvant la blague de plus en plus mauvaise, Jarry a porté plainte à la gendarmerie.

Affreux accident. — Quatre enfants brûlés vifs

Dimanche soir, un affreux accident mettait en émoi toute la population d'Etriché, près Angers.

Dans une voiture de saltimbanques, cinq jeunes enfants étaient couchés pendant que leurs parents travaillaient à la fête foraine qui se tenait sur la place.

Tout à coup, la mèche d'une bougie suspendue à l'intérieur tomba sur un tas de linge et y mit le feu. L'un des enfants eut le temps de se précipiter au dehors pour courir appeler ses parents; mais, quand ceux-ci arrivèrent, ils ne trouvèrent plus que des cadavres affreusement carbonisés.

Les quatre enfants avaient été asphyxiés avant d'avoir pu faire un mouvement pour se sauver.

Dans tout le pays cet affreux accident a causé une vive émotion et la population d'Etriché a montré la plus profonde sympathie pour cette pauvre famille si éprouvée.

Les obsèques des victimes ont eu lieu lundi, au milieu d'une affluence considérable.

Les quatre petits cadavres avaient été réunis dans un même cercueil et M. le procureur de la République avait tenu à honorer de sa présence cette funèbre cérémonie.

Les pontonniers à Lyon

Mardi matin, deux compagnies du 2^e régiment de pontonniers ont pris le train à Angers, gare Saint-Laud, pour se rendre à Lyon, où doivent avoir lieu, sur le Rhône, différentes manœuvres.

Conduites à Tours

Mardi matin, deux gendarmes d'Angers ont conduit à Tours un soldat du 135^e de ligne et un du 2^e régiment de pontonniers.

Ces deux individus devront passer devant le Conseil de guerre pour vols.

Une belle omelette

Avant-hier soir, M. René Mazeau fils, marchand d'œufs à Tigné, passait en voiture sur le boulevard de Saumur, à Angers, quand arrivé en face le Grand Cercle il perdit un écrou de l'une des roues. Il put encore poursuivre sa route jusqu'à la hauteur du faubourg Bressigny; mais là la voiture versa et tout le chargement d'œufs et de beurre tomba à terre.

Une omelette de taille courrit alors la chaussée.

Elle le regarda, aburie.

— Parle!

— Voici.

Il lui expliqua, avec mille circonlocutions, ce qu'il attendait d'elle. Il voulait qu'elle fût assez habile pour circonvenir un jeune homme du nom de Georges de Fresnières, un très beau garçon du reste, pour le rendre amoureux d'elle, le compromettre. Elle était assez belle pour tourner toutes les têtes.

Elle l'écoutait, bouche bée, avec un ébahissement bien facile à comprendre.

Quand il eut fini, elle éclata de rire, d'un rire très franc.

— C'est ça que tu appelles une preuve d'amour, toi, dis, bébé?

Il eut un geste décontenancé.

— C'est ça.

Sa gaieté redoubla.

— J'avais bien raison de dire que tu étais tout drôle ce soir.

Il demanda, désappointé:

— Alors, tu refuses?

— Je ne dis pas cela, mais dis-moi pourquoi cette comédie?

Il lui expliqua alors son affaire. C'était pour lui une question de vie ou de mort. Elle lui

rendait le plus grand des services, et sa fortune était au bout, il le lui promettait. D'ailleurs, il lui donnerait la marche à suivre, lui dirait ce qu'elle aurait à faire. Elle n'aurait qu'à se laisser guider par lui, il ne fallait pas, surtout, qu'elle fit savoir qu'elle avait été sa maîtresse. Puis il vanta les qualités physiques de Georges, c'était un charmant garçon, qui gagnait beaucoup d'argent et qui ne se montrerait pas ingrat.

Elle l'écoutait attentivement, très intéressée, très amusée; puis, quand il eut fini, elle lui dit:

— Je ferai tout ce que tu voudras. Tu peux compter sur moi.

Il se jeta éperdument dans ses bras.

— C'est la vie que tu me sauves!

X

Revenons au vieillard que nous avons laissé à demi-mort dans une pièce de l'hôtel de Servas. Au cri poussé par lui, Alice s'était précipitée, en proie à une grande émotion. Que voulait donc dire ce malheureux? D'où venait-il? Pourquoi l'idée d'être accusé d'un assassinat lui semblait-elle plus horrible dans cette maison qu'ailleurs.

La jeune fille était très intriguée.

Elle allait demander au blessé des explications, quand elle s'aperçut qu'il venait de s'évanouir de nouveau. Aucun des autres assistants n'avait entendu le mot prononcé par l'inconnu ou remarqué l'intonation qu'il y avait mise.

Alice s'était remise à frictionner le blessé.

Elle faisait respirer à l'infortuné les sels les plus violents qu'elle avait à sa disposition, essayant avec un linge fin les gouttes de sang qui venaient perler encore sur les cheveux blancs.

Raoul et les domestiques, immobiles, la regardaient.

Le frère ne voulait pas l'abandonner et il restait là, un peu impatient du temps que ces soins prenaient. Il aurait préféré remonter chez lui, se coucher et dormir, maintenant que l'alerte était passée.

Le valet qui avait couru chercher un médecin revint enfin, cela fit diversion.

Il y eut des saluts échangés, puis le membre de la Faculté, un homme entre deux âges, grave, méthodique, ennuyé d'avoir été interrompu dans son sommeil, s'approcha du blessé, après s'être excusé cérémonieusement

d'avoir dérangé Alice qui ne quittait pas les abords de la couche improvisée.

Il prit la main de l'infortuné, lui tâta le pouls, tourna et retourna la tête pour examiner la blessure, puis il se releva et laissant tomber ces paroles:

— Evanouissement prolongé causé par la perte du sang... Fracture assez grave de la boîte osseuse.

Alice demanda vivement:

— Vous le sauvez, docteur!

— Nous l'espérons, mademoiselle.

— Oh! merci!

— On ne dit jamais d'un malade qu'on le sauvera, fit sentencieusement l'homme de l'art, car on ne sait jamais quelles complications peuvent se produire; vous avez de la charpie, des linges?

— Voici, docteur.

— Je vais procéder au pansement.

— Est-ce qu'il ne va pas reprendre connaissance?

— Il y a tout lieu d'espérer que si, mademoiselle. Autrement, je ne répondrais pas de lui.

Un sourire se dessina sur le visage ironique de Raoul de Servas.

La statue de Jeanne d'Arc à Chinon

La presse parisienne reproduit la note suivante :

« La commission du Conseil municipal de Chinon a décidé que l'inauguration solennelle de la statue équestre de Jeanne d'Arc, de Jules Rouilleau, aura lieu le dimanche 30 juillet.

« Les fêtes dureront deux ou trois jours. » C'est une réclame électorale qui coûte cher aux Chinonais. Aux vingt-cinq mille francs de la statue vont s'ajouter les frais de la fête. Quel effet pense-t-on produire sur les populations à qui l'on fait payer très cher une statue qu'elles auraient pu avoir pour rien ?

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Transport à demi-tarif des Ouvriers agricoles allant faire la moisson en Beauce, dans l'Orléanais, le Berry, la Touraine, etc.

A partir du 1^{er} juillet 1893, une réduction de 50 0/0 sur les prix des places de 3^e classe au tarif général sera accordée aux Ouvriers agricoles se rendant, pour les travaux de la moisson, d'une gare quelconque de son réseau à une gare quelconque des sections ci-après :

Juvisy à Orléans, Brétigny à Tours, Auneau à Etampes, Orléans à Tours, Orléans à Châteauroux, Orléans à Malesherbes, Orléans à Montargis, Orléans à Gien, Tours à Vierzon, Tours à Châteauroux, Vierzon à Saincaize.

Cette réduction est subordonnée à la condition que les Ouvriers agricoles effectueront sur le réseau de la Compagnie un parcours de 150 kilomètres au minimum (soit 300 kilomètres aller et retour compris), ou paieront pour cette distance. Elle sera appliquée, pour l'aller, du 1^{er} juillet au 4^{er} septembre; le retour devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois.

Les incendies dans le Lochois

Les incendies se multiplient dans les bois des environs de Loches.

Dimanche, le feu a dévoré 70 hectares dans les bois des Tranches et du Gros-Chêne, à Chémillé-sur-Indrois.

On ignore les causes de l'incendie, mais il paraît évident que la malveillance joue un grand rôle dans tous ces sinistres successifs.

En effet, la veille de l'incendie des bois de Bussières, le régisseur de la propriété avait trouvé sur une petite maison appelée « Le Moulin-à-Vent », située à 300 mètres du château, une plaque en bois sur laquelle on avait tracé au couteau ces quelques mots : « Tous les châteaux des environs de Loches brûleront, en commençant par Bussières ».

Or, vendredi soir, le régisseur, qui veillait attentivement, apercevait au lieu dit « le Bois de Boisgarn » un tourbillon de fumée.

Il s'y rendit et a pu constater que le feu avait été mis par une main criminelle au milieu d'un bois formant équerre et entouré par quatre chemins.

Pendant toute la nuit, on exerça une surveillance active.

On allait se retirer, quand on s'aperçut que le feu reprenait dans deux endroits en même temps, mais avec plus de force.

Ces incendies sont évidemment le fruit de la malveillance.

La Foudre

Un accident des plus rares s'est produit avant-hier sur la ligne de l'Ouest.

Une locomotive a été frappée par la foudre. Le mécanicien et le chauffeur ont été aveuglés par l'éclair, assourdis par le coup de tonnerre, mais n'ont eu aucun mal. La lanterne signal a été brisée, et un des tampons d'avant défoncé. Le fluide électrique a avarié aussi le mécanisme.

Le train a continué sa marche, mais il a dû s'arrêter à 2 kilomètres de La Ferté-Bernard.

L'express a donc trouvé la voie barrée. Des pétards avaient signalé l'obstacle.

Mais il a fallu démonter les bielles de la machine en détresse, pour que l'express puisse refouler le train jusqu'à La Ferté-Bernard.

Les voyageurs qui devaient arriver au Mans à 9 heures et demie n'y sont arrivés qu'à onze heures et demie.

Le même orage a brûlé les appareils électriques de Condé.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 6 juillet. — Thérèse Chevré, rue de la Grise, 6.

NOUVELLES MILITAIRES

Les Manœuvres de cavalerie à Bléré

Voici quelques nouveaux détails sur les grandes manœuvres spéciales de cavalerie qui seront exécutées, sous la haute direction de M. le général de division de Viel-d'Espouilles, inspecteur général de l'arme, du 1^{er} au 16 septembre prochain (c'est-à-dire à la même époque que les manœuvres d'armée du Nord-Ouest).

Pour ces manœuvres, on constituera deux divisions provisoires de cavalerie à six régiments : la première, placée sous les ordres du général Grandin, comprendra les brigades de cavalerie des 5^e, 9^e et 12^e corps d'armée; la seconde, commandée par le général Duhesme, se composera des brigades des 4^e, 10^e et 11^e corps. A chacune d'elles seront attachées trois batteries à cheval.

Le 1^{er} septembre, la division Grandin se concentrera dans la vallée de l'Indre, entre Cormery et Azay-sur-Indre; la division Duhesme, dans la vallée du Cher, entre Bléré et Montrichard.

Du 3 au 10, auront lieu des évolutions sur le vaste plateau entre le Cher et l'Indre, à peu près dans le triangle Cormery-Bléré-Loches; c'est un terrain superbe, bien connu de la

cavalerie, car il fut le théâtre en 1879 d'une série de manœuvres dirigées par le général de Galliffet et qui servirent à l'étude et à la préparation du règlement d'exercices encore aujourd'hui en vigueur.

Du 11 au 14 septembre, auront lieu des manœuvres d'ensemble à grande envergure. Les deux divisions se porteront vers le Nord, traverseront la Loire aux ponts de Tours et d'Amboise et marcheront au nord-ouest jusqu'au-delà de la forêt de Marchenoir vers les plaines de Patay.

Après une journée de repos, le 15, aura lieu la dislocation.

FAITS DIVERS

LES ORAGES

Alençon, 4 juillet. — Un orage d'une violence extrême vient d'éclater sur la ville; la pluie tombe à torrents et le tonnerre gronde sans interruption. Depuis trois jours la chaleur était accablante. Le thermomètre avait enregistré jusqu'à 34 degrés à l'ombre.

Châteauroux, 4 juillet. — Un violent orage a éclaté dimanche soir sur les communes de Sainte-Cécile, Saint-Christophe et Parpeçay. Après un vent violent, il est tombé pendant près de vingt minutes une pluie de grêlons de la grosseur d'une noix. Toutes les récoltes ont été détruites. Pas un épi n'est resté debout. Les vignes, qui étaient très belles, ont été hachées, et les arbres fruitiers brisés. Après la sécheresse que nous subissons depuis si longtemps, ce nouveau cataclysme fait le désespoir des régions qu'il a frappées.

Laval, 4 juillet. — Depuis ce matin la chaleur était accablante. Un orage vient de passer sur Laval, venant du Sud; mais nous n'avons eu jusqu'à présent qu'une averse de courte durée.

Quimper, 4 juillet. — Un violent orage s'est abattu ce matin sur Quimper, vers huit heures. Jusqu'à dix heures, la foudre n'a cessé de gronder. Le temps se remet au beau.

Saint-Brieuc, 4 juillet. — Depuis huit heures ce matin, un violent orage s'est abattu sur notre ville. La foudre est tombée en plusieurs endroits et entre autres sur une maison à usage d'auberge, située au lieu dit Risque-tout. Les dégâts sont assez importants. La pluie tombe à torrents.

Saint-Malo, 4 juillet. — Un violent orage vient d'éclater. Le tonnerre gronde et la pluie tombe à torrents. A midi trente, le ciel est si couvert qu'il règne une obscurité complète.

Auxerre, 4 juillet. — Une chaleur torride règne ici depuis trois jours; aujourd'hui le thermomètre a marqué 36 degrés à l'ombre. Au moment où je télégraphie un orage éclate sur Auxerre.

Sens, 4 juillet. — Jusqu'ici le thermomètre n'était monté que jusqu'à 30 et 31 degrés, mais aujourd'hui il a atteint 33 degrés à l'ombre. A deux heures la pluie commença à tomber et il tonne au loin. Il fait une chaleur étouffante.

Bien des gens ne se doutent pas qu'un de nos aliments les plus usuels est en même temps un des meilleurs reconstituants des forces. Le Tapioca contient en effet plus d'azote qu'un grand nombre de médicaments quelquefois fort chers. Le principal est de se procurer une bonne marque et à ce ti-

tre le « Tapioca Rils » n'a plus de réputation à faire et toutes les bonnes maisons de comestibles en sont approvisionnées.

Dernières Nouvelles

LA SOIRÉE D'HIER

La soirée d'hier a été marquée par les mêmes actes de sauvagerie et de brigandage commis par les bandes d'assassins que commandent Lozé et Dupuy.

Ce qu'on appelle la police là-bas est tellement affolé qu'un commissaire a fait trois sommations à un passant d'avoir à se disperser.

L'agent que M. Edinger a étendu d'un coup de revolver est dans un état désespéré.

Il est bien vrai qu'un agent a été noyé, mais il est malheureusement inexact que l'assassin de Nuger soit retrouvé.

Le cercueil contenant le corps de M. Nuger est arrivé hier soir à Clermont-Ferrand, accompagné d'une délégation du Conseil municipal de Paris.

Dernière Heure

Paris, 6 juillet, 1 h. soir.

Les rues du quartier sont absolument tranquilles ce matin; le boulevard Saint-Michel a repris sa physionomie habituelle; tous les magasins et cafés sont ouverts. Des escouades de gardiens de la paix circulent sans incidents.

Au conseil des ministres, présidé par M. Carnot, M. Dupuy a communiqué ses renseignements sur les incidents dont Paris a été le théâtre. Il en résulte que l'ordre peut être considéré comme presque entièrement rétabli. Toutefois, le ministre de l'intérieur continue à prendre de mesures de surveillance.

HAVAS.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Colifrets blancs . . . depuis 4 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAST.

Le docteur n'y prit garde et se mit à la besogne.

En quelques minutes, ce fut fini, très dextrement.

La jeune fille avait aidé de son mieux.

— Là, maintenant, fit l'homme de l'art, qui s'essuyait les mains à une serviette qu'un domestique lui tendait. Voilà qui est fait, nous allons essayer de lui rendre la vie, à ce brave homme.

Il se tourna vers Raoul :

— C'est un de vos parents ?

— Non, monsieur.

— De vos serviteurs ?

— Pas davantage.

Un étonnement se peignit sur le visage du docteur, mais il craignit d'être indiscret et ne continua pas ses interrogations.

Il s'adressa à Alice :

— Vous avez des sels, mademoiselle.

— Voici, monsieur.

Le docteur continua à donner ses soins au blessé qui se mit enfin à ouvrir les yeux.

L'homme de la faculté eut un geste de satisfaction.

— Vous voyez, mademoiselle, qu'il ne faut jamais désespérer avec la science. Mais qu'on

ne le fatigue pas, qu'on le laisse reposer. Et qu'on ne le fasse pas parler surtout.

— Non, docteur, soyez tranquille, j'y prendrai garde.

Le médecin se lava les mains à grande eau, très heureux de son succès.

Il s'approcha de Raoul.

— Vous verrez, monsieur, que tout ira bien.

Le gentilhomme haussa les épaules avec indifférence.

— Pour ce que cela m'intéresse.

Mais au même moment, ayant tourné la tête vers l'inconnu, il vit les yeux de celui-ci grands ouverts, fixés sur lui avec une expression de douleur.

Il baissa ses regards, troublé malgré lui.

Le médecin, un peu froissé de la réponse qui lui avait été faite, du peu de cas qu'on faisait de ses services, demanda :

— Mais quel est donc cet homme? Quel genre d'accident?

— Nous n'en savons rien.

— Comment ?

— C'est un rôdeur qui s'était introduit dans le château pour voler sans doute et qui sera tombé.

Le docteur fit une nouvelle grimace.

— Et c'est pour ça ?

Il allait dire : C'est pour ça qu'on m'a dérangé? Mais il se contint : toutefois son exclamation n'avait pas échappé à Raoul.

— Soyez tranquille, monsieur, dit celui-ci, vous serez payé comme si c'était un de nos amis ou de nos serviteurs.

Le médecin esquissa un sourire.

— Je n'en doute pas, monsieur, et ce n'est pas là ce que j'ai voulu dire. Je m'étonnais seulement de l'empressement avec lequel on s'était mis à soigner un gredin qui a sans doute pénétré chez vous pour vous assassiner.

L'œil du vieillard fixa le docteur. Il flamboyait.

En même temps la bouche du malheureux s'ouvrit, mais aucun son perceptible n'en put sortir.

Il s'agitait d'une façon étrange sur sa couche.

Alice l'examinait avec une surprise croissante.

Raoul répondit au médecin :

— Nous tenions à le conserver, quand ce ne serait que pour avoir de lui le nom de ses complices.

— C'est juste. Vous avez fait prévenir le commissaire.

— Pas encore.

— Il faut le faire avertir le plus tôt possible. On conduira le blessé à l'hôpital, où il sera surveillé et soigné jusqu'à ce que son état permette de le transférer à Mazas. D'ici là il aura peut-être pu donner des indications pour faire prendre ses complices.

— Dès que le jour sera levé, dit Raoul, on prévendra le commissaire de police.

L'angoisse du vieillard, en entendant cette conversation, faite pourtant à demi-voix, était devenue horrible, inexprimable.

Il s'était dressé à demi sur son oreiller, effrayant dans ses bandelettes.

De la main, il essayait d'arracher de sa gorge des mots qui ne pouvaient pas sortir.

Alice le contemplait avec une sorte d'épouvante.

Le médecin et Raoul se tournèrent vers lui.

— Qu'a-t-il donc? demanda ce dernier.

— Il veut parler, il a peur, il a peut-être entendu ce que nous avons dit, répondit le médecin.

(A suivre.)

NOS BÉBÉS

Pour apprécier les enfants, il faut les observer chez eux, libres de toute contrainte, dociles aux suggestions de l'instinct. Ce sont alors des charmeurs.

Le moyen, dites-moi, de ne point se laisser séduire par ces formes potelées, cette gravité comique, ce gazouillis confus au cours du tout jeune âge ?

Ne tiennent-ils pas quelque chose — le naturel — de la gentille souriquette sans cesse grignotante, aux mouvements vifs ou effarouchés, ou du naïf oiseau dont les modulations incisées et reconnaissantes montent vers le premier rayon de soleil ?

Is ont encore un attrait : la faiblesse, pour laquelle nous leur vouons une part de notre tendresse émue pour les fragilités d'ici-bas.

Contre cette faiblesse et les mille maux d'une frêle existence, l'amour de la mère reste désarmé. Combien elle voudrait être, cependant, dans la mesure du possible, le premier et le plus naturel médecin de son enfant !

C'est ce que permet de réaliser un recueil mensuel illustré : *La Jeune Mère*, fondé par le docteur Brochard. Rédacteur en chef : D^r Depasse, vulgarisateur qui s'est acquis une juste célébrité dans la médecine infantile. Là se trouvent élucidés avec une suprême clarté les problèmes de l'hygiène infantile et de la médecine d'urgence mis à la portée de tous, et les principes de cette bonne éducation qui fait les enfants dociles et aimables. Cette revue du foyer, précieuse à tous les parents, coûte

6 francs par an. Bureaux : 1, rue de Provence, à Paris.

Pour le même prix, les mères sauront babiller, pomponner elles-mêmes leurs chers bébés, avec le *Lutin*, journal des modes enfantines. (Même adresse.)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

JUIN-SEPTEMBRE 1893

Billets d'aller et retour à prix réduits pour ROYAT et LAQUEUILLE

Pendant la saison thermale, du 1^{er} juin au 30 septembre, la Compagnie d'Orléans délivre, à toutes les gares de son réseau : 1^o pour la station de Laqueuille desservant les stations thermales du Mont-Dore et de la Bourboule ; 2^o pour la station de Royat, des billets aller et retour réduits de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur le double des prix des billets simples.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins desdites stations donne droit au porteur à un arrêt en cours de route, à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet. La demande de prolongation peut être faite soit à la gare de départ, soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, mais avant l'expiration de la durée de validité des billets.

Les voyageurs munis de ces billets peuvent faire usage des places de luxe, à la condition de payer intégralement le supplément afférent auxdites places.

Avis. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 pour le Mont-Dore et La Bourboule.

Du Mont-Dore et de La Bourboule à Royat et Clermont-Ferrand et vice versa ; de Bort à Laqueuille (Le Mont-Dore et La Bourboule, Royat et Clermont-Ferrand et vice versa). — Billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 3 jours.

PRIME GRATUITE

à tous nos Abonnés et Lecteurs

Les personnes qui s'intéressent aux questions pomologiques, aux maladies des arbres fruitiers, aux insectes nuisibles, à la fabrication et à la conservation des poirés et des cidres, à l'arboriculture fruitière, recevront gratuitement, sur une simple demande, un abonnement de trois mois au journal *Le Cidre*, organe officiel du Syndicat pomologique de France, Revue internationale des Industries agricoles, horticoles, pomologiques et fruitières.

Chaque numéro se compose de 72 pages in-8 raisin et contient la matière d'un volume ordinaire.

Ecrire à M. Eugène Vimont, officier d'Académie, directeur du *Cidre*, 33, rue J.-J.-Rousseau, Paris.

Marché de Saumur du Samedi 1^{er} Juillet

Froment-commerce, hectolitre	15 25	Beuf 1 ^{er} vache, kil.	1 40
id. halle (moyenn)	14 70	Mouton	1 40
Méteil	12 45	Porc	1 60
Seigle	10 20	Poulets la couple	3 50
Orge	—	Dindonneaux	—
Avoine	9 50	Canards	—
Sarrasin	10 50	Oies	3 50
Haricots blancs	25	Beurre le kilog.	2 50
Haricots rouges	24	(Eufs la douzaine	—
Fèves	—	Foin, la charretée de	—
Noix	10 50	780 kilog.	170
Châtaignes	—	Luzerne	150
Sel les 100 kil.	15	Paille	70
Son	14	Huile de noix, 50 kil.	130
Pommes de terre, la barrique	5	Chanvre 1 ^{re} qualité les 52 kilog.	500
Farine, la culasse de 157 kilog.	48	id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	—
id. 2 ^e id. 0 ^{fr} . 30	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
id. 3 ^e id. 0 ^{fr} . 28	—	Charbon de terre	4

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzay et environs	la barrique 120 à 130
Champigny	— 120 à 130
Varrains	— 110 à 120
Bourgueil	— 120 à 130
Restigné	— 110 à 120
Chinon	— 110 à 120
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 130 à 150
Ordinaires, environs de Saumur	— 80 à 100
Saint-Léger et environs	— 70 à 90
Varrains et environs	— 80 à 100
Le Puy-Notre-Dame et environs	— 60 à 70
La Vienne	— 60 à 70
Cidre de Bretagne	la barrique 34 à 38
Cidre de Normandie	— 36 à 40

A LOUER PRÉSENTEMENT MAISON

Située rue de l'Hôtel-Dieu, n° 13.

Appartements, chambres à coucher, caves, grenier, jardin.

S'adresser à M. DÉZÉ, rue Saint-Jean, n° 4.

APPARTEMENT

AU DEUXIÈME ÉTAGE

56, Quai de Limoges, SAUMUR

à Louer Présentement

S'adresser à M. RICHARD, avocat, ou à M. BUREAU, rue Basse-Saint-Pierre, à Saumur.

MAISON

A VENDRE OU A LOUER

En totalité ou en deux parties

Pour Noël 1893,

Place de l'Hôtel-de-Ville, 1.

S'adresser à M. PASQUET, rue des Boires, à Saumur.

A VENDRE

UNE COUPLE DE PAONS, 4 ans, très familiers, bons reproducteurs.

S'adresser au bureau du journal.

Epicerie, Beurre et Œufs Vins rouge et blanc à emporter VINAIGRE DE VIN CHARBONS ET COKE

V. BORIENT

Messageur-Epicier

Rue de la Visitation, 90, Saumur

AVIS

M. BORIENT informe le public qu'il vient de créer un service de MESSAGERIES : tous les lundis entre Saumur et Doué-la-Fontaine; tous les mercredis entre Saumur, Longué et Beaufort-en-Vallée; tous les vendredis et jours de foire entre Saumur, Montreuil-Bellay et Thouars. Pour toutes ces destinations, remettre les commissions à Saumur, rue de la Visitation, 90.

A CÉDER

DE SUITE

Un Magasin d'Epicerie

Situé à Saumur, rue d'Orléans.

Belle clientèle.

S'adresser, pour traiter, à M. PÉRARE-BRIFAULT, négociant en épicerie, rue d'Orléans, 93.

PIANO

à queue d'Érard en très bon état.

Grand format, très belle occasion.

S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à TOURS.

Location — Accords — Réparations

A CÉDER

pour cause de santé, EPICERIE

et MERCERIE.

Très bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

MAISON ET JARDIN

A LOUER

AU JAGUENEAU

APPARTENANT A M. OGER.

S'adresser à M. BIZERAY ou à M. GIRARD, expert, rue Pavée, Saumur.

A CÉDER

Magasin de Mercerie et Bonneterie

A Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

pour cause de santé, fonds

d'HOTEL RESTAURANT au centre

de Saint-Nazaire. Bonne et vieille

clientèle. S'adresser Agence Havas, Nantes.

GR^{DE} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Eaux-de-vie blanches spéciales pour les fruits

1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre.

Il est donné gratis UN NOUET par litre.

RHUMS naturels, d'importation directe, très hygiéniques pendant les chaleurs. — Martinique, 1 fr. 80. — S^{te}-Lucie, 2 fr.

— Jamaïque, 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre.

TAFIA MARTINIQUE, 1 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraichissante, le litre, 3 fr. 50 — 1/2 litre, 2 fr.

SIROPS pur sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40

Tout est coté verre compris.

Américan - Tampon

BREVETÉ S. G. D. G.

Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre

ÉCONOMIE, PROPRIÉTÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE

LE MEILLEUR DES TAMPONS

En vente à l'imprimerie **PAUL GODET**, place du

Marché-Noir

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

Saumur, imprimerie **PAUL GODET**.



COFFRE-FORT «ACIER» SIX COUDES (Brevet) (1892.)

DE

HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes du Crédit Lyonnais et Administrations. — PARIS - 1889 - Médaille d'or.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER



COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 JUILLET

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		Nord		OBLIGATIONS DU CREDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	97 45	Banque de France	3900	Orléans	1593	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	380 50	Compagnie parisienne du Gaz	368
3 0/0 amortissable	97 50	Banque d'Escompte	140	Ouest	1105	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	473 50	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	28
4 1/2 1883	106 66	Comptoir national d'Escompte	484	Compagnie parisienne du Gaz	1371	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	470 75	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb à 1,000	27 50
EMPHUNTS (VILLE DE PARIS)		Credit Foncier	975	Transatlantique	505	— fonc. 1880 3 0/0 r. à 500	470	— 6 0/0 2 ^e série	100
Oblig. 1855-60 3 0/0	564 50	Credit Industriel et Commercial	580	Canal de Panama	17	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	417	— obligations à lots	618
— 1865 4 0/0	542 50	Credit Lyonnais	762	Suez	2700	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	464	Suez 5 0/0 remboursable à 500	—
— 1869 3 0/0	428	Credit Mobilier	112 50	VALEURS ETRANGERES		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ETRANGERS	
— 1871 3 0/0	418	Dépôts et Comptes courants	—	Autrichien 4 0/0 or	97 30	Est 3 0/0 anc. r. à 500	453 25	— 3 ^e	—
— 1875 4 0/0	539 50	Société Générale	465	Dettes d'Egypte 6 0/0	100 50	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	462	Emprunt russe 1862 5 0/0	—
— 1876 4 0/0	540	Est	9 0	Extérieur 4 0/0	62	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	467	— 1889 4 0/0	99 50
— 1886 3 0/0	419	Paris-Lyon-Méditerranée	1507 50	Hongrie 4 0/0 or	96 50	Nord 3 0/0 r. à 500	474	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} et 2 ^e série	—
		Nidi	1340	Italie 5 0/0	91 65	Orléans 3 0/0 r. à 500	466	VALEURS ETRANGERES (OBLIG.)	—
				Portugais 3 1/2 1888	—	—	464 50	Credit foncier égypt. 4 0/0 r. à 500	—

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant, Hôtel-de-Ville de Saumur 1893

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,